

→ se lever (chercher du coup) les acteurs institutionnels de la région ?  
 ↳ sait au rôle de France bénévolat ?  
 ↳ Non parce que l'acteur doit être globale si elle veut être pertinente.

→ Faire un exemple pour Par le projet d'Angélique France bénévolat  
 ↳ journées de bénévolat  
 ↳ outil interactif.

**Modèle de fiche action**

Territoire :

Fiche action n°	<b>Pérenniser et développer les initiatives d'ESS dans le champ des services à la personne</b>	
Contexte	<p>Le territoire est caractérisé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une importante demande d'emploi dans les métiers de l'aide à domicile ;</li> <li>- la présence de plusieurs employeurs associatifs importants en termes de taille et habitués à travailler ensemble dans une logique d'articulation dans la durée des parcours d'insertion et de qualification ;</li> <li>- plusieurs expériences emblématiques de formation de demandeurs d'emploi et de salariés aux métiers de l'aide aux personnes qui leur a permis d'accéder à un emploi durable et qualifié - elles ont notamment été rendues possibles par la présence de plusieurs organismes de formation qui ont su adapter leurs approches pédagogiques aux publics concernés et au secteur d'activité.</li> </ul> <p>Dans ce contexte, le développement et la professionnalisation du secteur de l'aide aux personnes apparaissent à la fois comme une priorité pour consolider un existant qui a fait ses preuves et une opportunité de développement de l'emploi pour des publics présentant de faibles niveaux de qualification initiaux.</p>	
Enjeux	<p>L'enjeu du projet est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagner les employeurs associatifs dans la réponse à leurs besoins de recrutement et de qualification et proposer à leurs salariés des conditions de travail plus favorables à leur stabilisation professionnelle ;</li> <li>- favoriser l'émergence d'un « encadrement intermédiaire » qualifié et diplômé permettant aux employeurs à la fois de remplir leurs obligations en la matière et de hisser le niveau de qualité de leurs prestations ;</li> <li>- permettre une meilleure information des réseaux de prescription sur les enjeux et potentiels d'emplois afin d'optimiser l'information, le repérage et le positionnement du public.</li> </ul>	
Description du projet	<p>En priorité, renforcer et pérenniser le dispositif de recrutement et de qualification mis en œuvre avec les prescripteurs, les associations employeurs et les organismes de formation.</p> <p>Parallèlement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mieux faire connaître l'offre existante ;</li> <li>- renforcer l'encadrement intermédiaire et aider à la professionnalisation des employeurs ;</li> <li>- sécuriser les parcours professionnels des intervenants à domicile dans le sens d'un renforcement de leur qualification et de leur reconnaissance ;</li> <li>- apporter des réponses opérationnelles aux problèmes rencontrés par les salariés et limitant leur intégration durable dans ce secteur (mobilité, garde d'enfants...).</li> </ul> <p>Pour y parvenir, il est proposé la création d'une cellule d'appui au développement des services à la personne qui aurait les missions suivantes :</p> <p>1/ Sensibilisation des prescripteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réunions d'information collective des prescripteurs (services emploi des villes et EPCI, CCAS, AS, référents RSA... ) sur le potentiel de développement des métiers de services à la personne ;</li> <li>- diffusion locale de supports d'information sur les métiers et les spécificités des services à la personne ;</li> </ul> <p>2/ Mobilisation des employeurs associatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier et quantifier leurs besoins en termes d'emploi ;</li> <li>- négocier les partenariats sur les actions spécifiques ;</li> </ul> <p>3/ Montage d'actions spécifiques (de médiation à l'emploi, de qualification et de placement à l'emploi...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- repérage du public : via les réseaux de prescription et les AI du territoire, identification du potentiel de public mobilisable sur les différentes actions ;</li> <li>- sessions de positionnement (organisation de rencontres métiers ; plate-forme de vocation...) ;</li> <li>- organisation de VAE en fonction du public et des emplois proposés ;</li> </ul> <p>4/ Capitalisation et transfert d'expériences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- veille sur la réglementation du secteur ;</li> <li>- appui au transfert des expériences sur d'autres secteurs d'activité.</li> </ul>	
Modalités de mise en œuvre	Date de début	Janvier 2015
	Durée	Permanente
Partenaires associés	Initiateurs	Les employeurs associatifs du territoire, les associations intermédiaires, la Direccte, le conseil général
	Autres partenaires	Pôle emploi et le réseau d'accueil, le conseil régional, le Greta, les OPCA concernés
Résultats attendus	Quantitatifs	- Augmentation du nombre de candidats orientés vers les métiers de l'aide aux personnes - Augmentation du nombre de personnes formées - Augmentation du nombre de nouvelles actions
	Qualitatifs	Professionnalisation du service et des employeurs
Pilotage du projet	Une réunion mensuelle de la cellule d'appui	
Moyens nouveaux nécessaires	- Un chef de projet dédié - Une série d'actions de communication, de formation et de capitalisation...	

de tous.  
 Objets  
 Manque  
 besoins

→ peut se faire pour un projet au sein d'une association (notamment) même du projet associatif.

Economie sociale et solidaire : contribuer au développement des territoires



La **Confédération générale des Scop** (CGScop) a un rôle de représentation du mouvement Scop en France. Elle participe à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires qui concernent le droit coopératif. Elle représente également ses adhérents auprès de la Commission de l'Union européenne, du Parlement européen et des instances coopératives.

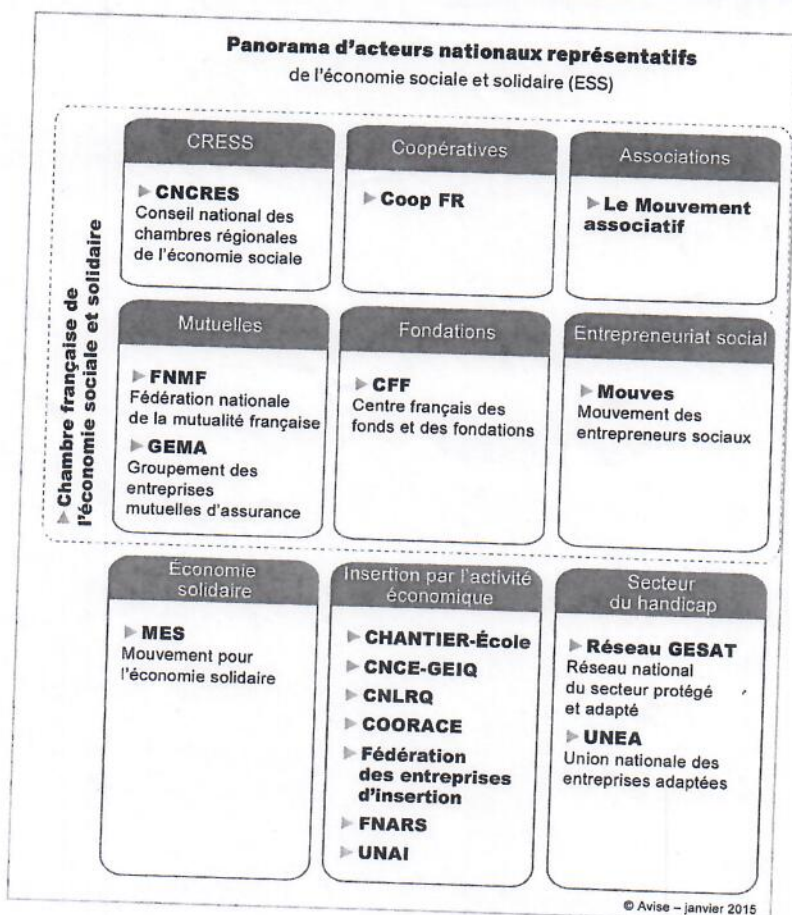
• **Mouvements d'économie solidaire et entrepreneuriat social**

Le **Mouvement pour l'économie solidaire** (MES) a été créé en 2002 par des réseaux nationaux, des structures d'appui, des chercheurs et des acteurs de terrain autour d'une vision partagée de l'économie solidaire. Il vise à promouvoir et développer l'économie solidaire à travers le développement de réseaux territoriaux et thématiques.

Créé en 2010, le **Mouvement des entrepreneurs sociaux** (Mouves) a pour mission de construire une communauté active d'entrepreneurs sociaux et d'acteurs partenaires, mais aussi de porter leurs attentes et leurs propositions dans le débat public.

• **Syndicats employeurs d'économie sociale et solidaire**

L'**Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire** (Udes) regroupe 25 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 14 branches et secteurs professionnels. Avec plus de 65 000 entreprises, employant plus de 1 million de salariés, l'Udes est la principale organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire. Elle rassemble 80 % des employeurs fédérés de l'économie sociale et solidaire.



> **Des think tanks dégagant de bonnes pratiques**

En complément des organisations représentatives de l'ESS, les think tanks ont pour objectif de stimuler la réflexion autour des pratiques de l'ESS pour en dégager de bonnes pratiques issues de l'intelligence collective.

Le **Labo de l'ESS** se rapproche de l'activité d'un think tank, mais, au-delà, se positionne également comme un « think link », par l'animation d'un travail participatif afin de valoriser les initiatives de terrain constitutives de l'ESS.